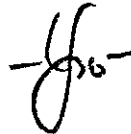

CABINET



Arrêté n° 10092 /MIDDLE-CAB

portant nomination des membres des commissions locales d'organisation
des élections dans les départements

**LE MINISTRE DE L'INTERIEUR, DE LA DECENTRALISATION ET DU
DEVELOPPEMENT LOCAL**

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°9-2001 du 10 décembre 2001 portant loi électorale telle que modifiée
et complétée par les lois n°s 05-2007 du 25 mai 2007, 9-2012 du 29 mai 2012, 40-
2014 du 1^{er} septembre 2014, 01-2016 du 23 janvier 2016, 19-2017 du 12 mai 2017
et 50-2020 du 21 septembre 2020 ;


Vu la loi n°3-2003 du 17 janvier 2003 fixant l'organisation administrative
territoriale ;

Vu le décret n°2016-34 du 1^{er} février 2016 fixant l'organisation, le fonctionnement
de la Commission Nationale Electorale Indépendante et les modalités de
désignation de ses membres ;

Vu le décret 2021-300 du 12 mai 2021 portant nomination du Premier ministre,
Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n°2022-1850 du 24 septembre 2022 portant nomination des membres
du Gouvernement ;

Vu le décret n°2022-1879 du 30 septembre 2022 relatif aux attributions du
Ministre de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local ;

Vu le décret n°2023-677 du 16 juin 2023 portant convocation du collège électoral 
pour les élections sénatoriales, scrutin du 20 août 2023.

Arrête:

Article premier : sont nommés membres des commissions locales d'organisation des élections dans les départements :


I- DEPARTEMENT DE BRAZZAVILLE

- Président : ELENGA Hygin Bellarmin ;
- 1^{er} vice-président : MVINZOU Charles ;
- 2^{ème} Vice-président : NGOMA Sylvain ;
- 3^{ème} vice-président : YELESSA Noëlle Régine ;
- 4^{ème} vice-président : ELINGABATO Arsène Nina ;
- Rapporteur : Secrétaire général du département ;
- Trésorier : Directeur départemental du Trésor.

II- DEPARTEMENT DE POINTE-NOIRE

- Président : EFARA Jean Paul ;
- 1^{er} vice-président : ETOU Thomas ;
- 2^{ème} Vice-président : MOUSSABOU Dieudonné ;
- 3^{ème} vice-président : KOULOUNIANGA Job Célestin ;
- 4^{ème} vice-président : SINARD Valentin ;
- Rapporteur : Secrétaire général du département ;
- Trésorier : Directeur départemental du Trésor.

III- DEPARTEMENT DU KOUILOU

- Président : OYABA Jean ;
- 1^{er} vice-président : MABIALA Aloïse ;
- 2^{ème} Vice-président : BOUANGA Rudy ;
- 3^{ème} vice-président : HOLLAT Louis ;
- 4^{ème} vice-président : MBOUENGUE Célestin ;
- Rapporteur : Secrétaire général du département ;
- Trésorier : Directeur départemental du Trésor. 

IV- DEPARTEMENT DU NIARI

- Président : MEBIAMA Guy Jean Clément ;
- 1^{er} vice-président : BAKONDOLO Valentin ;
- 2^{ème} Vice-président : MOUANDIAMBOU Daniel ;
- 3^{ème} vice-président : MIYALA MABIALA Marcel. H ;
- 4^{ème} vice-président : KOUMBA Alain Arland ;
- Rapporteur : Secrétaire général du département ;
- Trésorier : Directeur départemental du Trésor.

V- DEPARTEMENT DE LA BOUENZA

- Président : MOUSSIENGO Gabriel ;
- 1^{er} vice-président : MABIKA Gaëtan ;
- 2^{ème} Vice-président : MANIANGOU Anselme ;
- 3^{ème} vice-président : MAKELE KIKOUMA ;
- 4^{ème} vice-président : MABIALA KENGUE François ;
- Rapporteur : Secrétaire général du département ;
- Trésorier : Directeur départemental du Trésor.

VI- DEPARTEMENT DE LA LEKOUMOU

- Président : LIWANGA Jean Louis ;
- 1^{er} vice-président : OKIMI Barthelemy ;
- 2^{ème} Vice-président : NGOMO NGOUESSO Jean Pierre ;
- 3^{ème} vice-président : AMONA OBEYOUA Justine ;
- 4^{ème} vice-président : NGOULOU MISSIE Sylvain ;
- Rapporteur : Secrétaire général du département ;
- Trésorier : Directeur départemental du Trésor.

VII- DEPARTEMENT DU POOL

- Président : TENDY FANGO Reno Weber ;
- 1^{er} vice-président : GANONGO Paul ;
- 2^{ème} Vice-président : BAHAMBALA Arnaud ;
- 3^{ème} vice-président : ADOUX RIFI Richard ;
- 4^{ème} vice-président : KODILA Ursule ;
- Rapporteur : Secrétaire général du département
- Trésorier : Directeur départemental du Trésor.

VIII- DEPARTEMENT DES PLATEAUX

- Président : MOUKO NZOUMBOU Stephy Ruchel ;
- 1^{er} vice-président : ANDZONO Jean François ;
- 2^{ème} Vice-président : NKOU Francis Mathurin ;
- 3^{ème} vice-président : MANKOTO Ghcia ;
- 4^{ème} vice-président : OKOUYA Etienne ;
- Rapporteur : Secrétaire général du département ;
- Trésorier : Directeur départemental du Trésor.

IX- DEPARTEMENT DE LA CUVETTE

- Président : MAVOUNGOU Jérôme Patrick ;
- 1^{er} vice-président : MAKONDJO Henri Joseph ;
- 2^{ème} Vice-président : OBOUANKONGO NDONGO André ;
- 3^{ème} vice-président : EBOUNGATSO Jean Baptiste ;
- 4^{ème} vice-président : ELENGA née OKEMBA Brigitte ;
- Rapporteur : Secrétaire général du département ;
- Trésorier : Directeur départemental du Trésor.

X- DEPARTEMENT DE LA CUVETTE-OUEST

- Président : OFFOUNDZA Wilfrid ;
- 1^{er} vice-président : NADZOUKI Alexandre ;
- 2^{ème} Vice-président : OKOUYA Roger Donatien ;
- 3^{ème} vice-président : OPOSSI Armand ;
- 4^{ème} vice-président : BOUMOUNGA Berthold ;
- Rapporteur : Secrétaire général du département ;
- Trésorier : Directeur départemental du Trésor.

XI- DEPARTEMENT DE LA SANGHA

- Président : NKODIA Yannick ;
- 1^{er} vice-président : DISSO BAKONGA ;
- 2^{ème} Vice-président : NTAM Daniel ;
- 3^{ème} vice-président : GELAIR Baltazar Anicet Francklin ;
- 4^{ème} vice-président : NGOKOUBA Alphonse ;
- Rapporteur : Secrétaire général ;
- Trésorier : Directeur général du Trésor.

XII- DEPARTEMENT DE LA LIKOUALA

- Président : GOYA Yvon ;
- 1^{er} vice-président : MOHIWE Evariste ;
- 2^{ème} Vice-président : BAMBA Jean Ruphin ;
- 3^{ème} vice-président : NKIE Mesmin ;
- 4^{ème} vice-président : LOMBO Louis Marie ;
- Rapporteur : Secrétaire général du département ;
- Trésorier : Directeur départemental du Trésor.

Article 2 : Le présent arrêté, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 7 août 2023



Raymond Zéphirin MBOULOU